

Les inégalités de revenu reflètent la distribution des ressources matérielles dans la société. D'aucuns estiment que de fortes inégalités de revenus ne sont pas souhaitables sur le plan moral. D'autres les déplorent sur le plan fonctionnel car elles suscitent des conflits, entravent la coopération ou engendrent des tensions psychologiques et physiques (Wilkinson et Pickett, 2009). Souvent, les pouvoirs publics se préoccupent davantage de l'évolution des inégalités que de leur niveau.

En 2010, les inégalités de revenu sont extrêmement variables d'un pays de l'OCDE à l'autre (graphique 5.1.A). Le coefficient de Gini s'établit dans une fourchette allant de 0.24 en Islande à un chiffre représentant près du double au Chili et au Mexique. Les pays nordiques et d'Europe centrale sont les plus égaux en termes de revenu disponible, le Chili, les États-Unis, Israël, le Mexique et la Turquie affichant pour leur part des inégalités prononcées. D'autres indicateurs de l'inégalité des revenus font apparaître des classements similaires. L'écart entre les revenus moyens des 10 % les plus riches et des 10 % les plus pauvres de la population était proche de 10/1 dans la zone OCDE en 2010 – oscillant entre 5/1 environ au Danemark, en Islande et en Slovaquie et près de six fois plus (29/1) au Mexique.

Sans perdre de vue les écarts liés aux méthodes de mesure, les inégalités de revenu sont plus marquées dans les pays émergents que dans les pays de l'OCDE, notamment au Brésil et en Afrique du Sud. Des données comparables du début des années 90 semblent indiquer qu'elles se sont creusées en Asie, résorbées en Amérique latine, et qu'elles sont restées très importantes en Afrique du Sud.

La distribution des revenus du travail et du capital (revenu marchand, avant impôts et transferts) s'est considérablement élargie durant la première phase de la crise. **Entre 2007 et 2010, l'inégalité du revenu marchand a augmenté d'au moins 1 point de pourcentage dans 18 pays de l'OCDE (marqueurs du graphique 5.1.B).** La hausse a été particulièrement importante en Espagne, en Estonie, en Grèce, en Irlande et au Japon, mais aussi en France et en Slovaquie. En revanche, l'inégalité du revenu marchand a diminué en Pologne et, dans une moindre mesure, aux Pays-Bas.

La répartition du revenu effectif des ménages (revenu disponible, après impôts et transferts) est restée globalement inchangée en raison des transferts sociaux en espèces et des impôts sur les personnes physiques. Entre 2007 et 2010, le coefficient de Gini pour le revenu disponible est resté à peu près stable dans la plupart des pays de l'OCDE (barres du graphique 5.1.B). Il accuse la baisse la plus forte en Islande, en Nouvelle-Zélande, en Pologne et au Portugal, et la hausse la plus prononcée en Espagne, en France, en République slovaque et en Suède. Dans l'ensemble, les régimes de protection sociale ont empêché les inégalités de s'aggraver durant la première phase de la crise.

Les inégalités de revenus ont augmenté particulièrement en haut de la distribution : **entre 1980 et 2010, la part des revenus (avant impôts) allant au centile supérieur des revenus a plus que doublé aux États-Unis et au Royaume-Uni (graphique 5.2).** En Espagne et en Suède, les données indiquent une nette tendance à la hausse, mais moins prononcée que dans les pays anglophones. Elle est aussi moins marquée en France, au Japon et dans la plupart des pays d'Europe continentale. La crise économique de 2007-2008 a généralement entraîné un repli de la part des revenus supérieurs dans de nombreux pays, mais celui-ci semble temporaire.

Définition et mesure

Le principal indicateur de la distribution des revenus retenu ici est le coefficient de Gini. La valeur de ce coefficient varie entre 0, qui correspond à une « égalité parfaite » (chaque personne reçoit la même fraction des revenus) et 1, qui représente une « inégalité parfaite » (la fraction de la population la plus riche reçoit l'intégralité des revenus). Les inégalités de revenu peuvent être mesurées par le revenu disponible des ménages (après impôts et transferts sociaux) ou par leur revenu marchand (avant impôts et transferts) (pour de plus amples détails, voir l'encadré « Définition et mesure » de l'indicateur concernant le revenu des ménages au chapitre 3). Les coefficients de Gini prennent en compte le revenu équivalent pour les pays de l'OCDE et la Fédération de Russie et le revenu par habitant pour tous les partenaires clés à l'exception de l'Inde et de l'Indonésie pour lesquelles c'est la consommation par habitant que l'on a retenue.

Un autre indicateur, le rapport S90/S10, correspond à l'écart entre les revenus moyens des 10 % les plus riches et les plus pauvres de la population ; il se fonde également sur le revenu disponible équivalent.

Les données sont extraites de la *Base de données de l'OCDE sur la distribution des revenus*, disponible à l'adresse : www.oecd.org/fr/social/donnees-distribution-revenus.htm.

Les parts des revenus « avant impôts » perçues par le centile supérieur des revenus proviennent de la base de données *World Top Incomes Database*, disponible à l'adresse : <http://topincomes.g-mond.parisschoolofeconomics.eu>.

Pour en savoir plus

OCDE (2013a), « Crisis Squeezes Income and Puts Pressure on Inequality and Poverty – New Results from the OECD Income Distribution Database », www.oecd.org/fr/social/inegalite.htm.

OCDE (2013b), « Trends in Top Incomes and Their Taxation », Éditions OCDE, Paris, à paraître.

OCDE (2011), *Toujours plus d'inégalité : Pourquoi les écarts de revenus se creusent*, OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264119550-fr>.

Wilkinson, R. et K. Pickett (2009), *The Spirit Level. Why Equality is Better for Everyone*, Penguin Books, Londres.

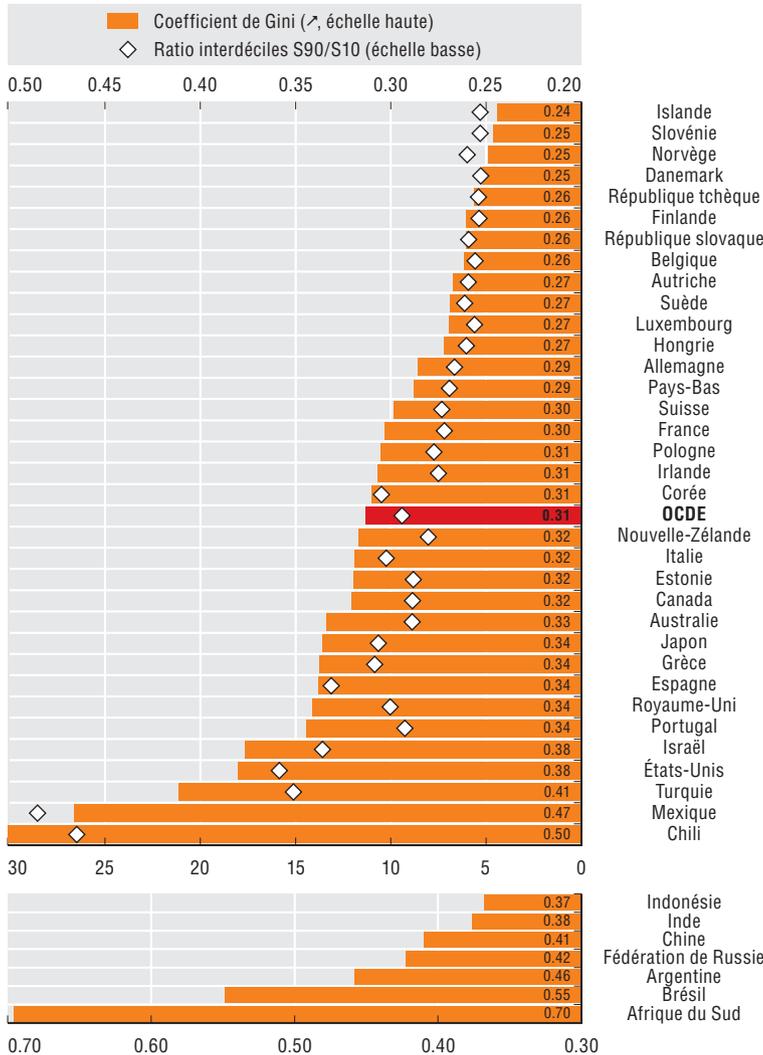
Notes des graphiques

Graphique 5.1 : Pour la Hongrie, le Japon, la Nouvelle-Zélande et la Turquie, le coefficient de Gini fait référence à l'année 2009 ; pour le Chili, à 2011 (au lieu de 2010) ; pour le Chili et le Japon, à 2006 ; pour l'Allemagne, l'Australie, les États-Unis, la Finlande, la France, Israël, le Mexique, la Norvège, la Nouvelle-Zélande et la Suède, à 2008 (au lieu de 2007). Pas de donnée 2007 disponible pour la Suisse. Les derniers chiffres concernant les partenaires clés portent sur les années 2008-2009. Les coefficients de Gini prennent en compte le revenu équivalent pour les pays de l'OCDE et la Fédération de Russie et le revenu par habitant pour tous les partenaires clés à l'exception de l'Inde et de l'Indonésie pour lesquelles c'est la consommation par habitant qui a été retenue.

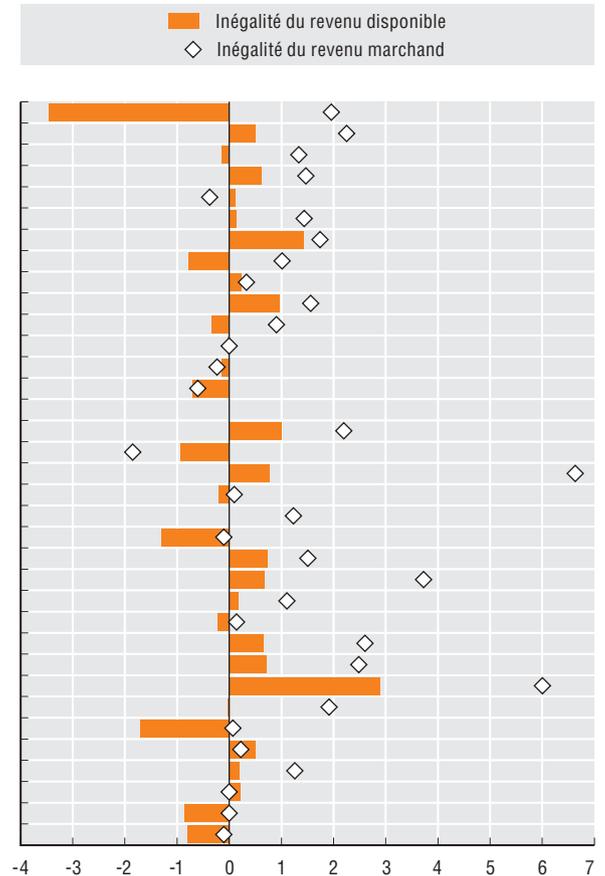
Informations sur les données concernant Israël : <http://dx.doi.org/10.1787/888932315602>.

5.1. Écarts importants dans les niveaux d'inégalité de revenus, et augmentation considérable de l'inégalité du revenu marchand pendant les premières années de la crise

Partie A. Coefficient de Gini du revenu disponible des ménages, et écart entre les 10 % les plus riches et les 10 % les plus pauvres, en 2010

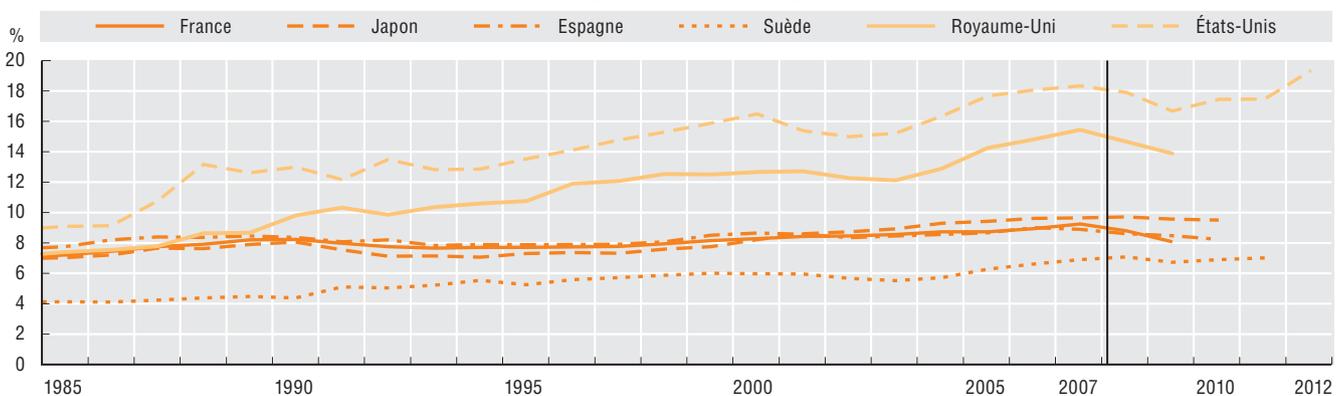


Partie B. Variation en points de pourcentage du coefficient de Gini pour le revenu disponible et le revenu marchand entre 2007 et 2010



5.2. La part du centile supérieur des revenus varie dans le temps et selon les pays de l'OCDE

Part des revenus avant impôts allant au centile supérieur des revenus



Source : Base de données de l'OCDE sur la distribution des revenus, www.oecd.org/fr/social/inegalite.htm, à l'exception des parts du centile supérieur des revenus qui proviennent de la base données World Top Incomes.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932994795>



Extrait de :
Society at a Glance 2014
OECD Social Indicators

Accéder à cette publication :
https://doi.org/10.1787/soc_glance-2014-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2014), « Inégalités de revenu », dans *Society at a Glance 2014 : OECD Social Indicators*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/soc_glance-2014-17-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.